

UNE IDEE pour AYIRON

Nom de l'idée :

Pour être recevables les projets proposés doivent :

- 1. Être portés par les habitants et réalisés avec eux,
- 2. Améliorer le cadre de vie,
- 3. Répondre à un objectif d'intérêt général favorisant le vivre-ensemble
- 4. Ils doivent être réalisables dans l'année et ne pas engendrer de recrutement d'agents ni de frais d'entretien ni de fournitures pour les années à venir.

Le projet proposé doit être chiffré pour un montant maximum de 2000 €.

Vous pouvez joindre à ce dossier tous les croquis, plans, images, illustrations ou descriptifs que vous jugez nécessaires.

Les dossiers seront analys	sés et sélectionnés par le conseil	municipal.
ou au nom du collectif		déclare agir en mon nom propre
Je certifie de l'exactitude des i	nformations communiquées dans ce do	ossier de candidature.
	Fait à Signature	Le

(précédée de la mention lu et approuvé)

Date de réception du dossier

Dossier à retourner avant le 31 août 2021 à la Mairie d'Aviron

- par e-mail à aviron.mairie2@wanadoo.fr
- par courrier postal 3, rue de la mairie 27930 AVIRON
- sur place à la Mairie

Descriptif du projet

er,)
er,)
euvre de
: